



Amendement

Séance du Conseil général du 20 mars 2025 / Point No 4 de l'ordre du jour : « *Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit de CHF 31'000.00 relative à l'acquisition d'un véhicule polyvalent destiné au garde forestier* »

Texte de l'amendement :

Les groupes des Verts et du PLR proposent un amendement qui modifie l'article premier comme suit : « *Un crédit d'engagement de **maximum CHF 60'000.00 est accordé au Conseil Communal en vue d'acquérir un véhicule polyvalent **électrique** destiné au garde forestier.* »**

Rochefort, le 20 mars 2025

Amendement accepté par 11 voix pour / 7 contre